



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

DÉLIBÉRATION

N° 20180531-02

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MAI 2018 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 24 mai 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 31 mai 2018 à 18h30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELLIER, Jeannine SUAREZ, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoît GENEIX, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHELEMY, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Marcel BARGEON à Olivier CHAMBON
Philippe CAYRE à Christiane SAMSON
Marc DELPOSEN à Jeannine SUAREZ
Gérard GRILLE à Daniel BERTHUCAT
Pépita RODRIGUEZ à Bernard VIGNAUD
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Jacqueline MALOCHET à Thierry DEGLON
Farida LAÏD à Benoît GENEIX

Conseiller.e.s absent.e.s : Ghislaine DUBIEN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Hélène BOUDON

Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes : José MONRUFFET, Guy PRADELLE, Sylvie CHAUNY

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL DE LA PISCINE
DE SAINT-RÉMY-SUR-DUROLLE**

Rapporteur : Bernard GARCIA, Vice-Président

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

45

Suppléants ayant voix
délibérantes :

3

Conseillers représentés :

8

Total votants :

56

Vu la délibération de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne n°20170301-9 du 1^{er} mars 2017 approuvant les termes de la convention de mise à disposition de services avec la Commune de St-Rémy-sur-Durolle.

Considérant qu'il convient désormais, pour l'année 2018, de renouveler cette convention de mise à disposition de service en apportant les modifications suivantes :

- La mise à disposition d'un agent titulaire pour le suivi technique de la piscine est reconduite du 15/04 au 30/06 et du 01/09 au 30/09
- La Communauté de Communes s'étant doté de matériel adapté, le remboursement du forfait entretien est supprimé.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les termes de la convention de mise à disposition de services susmentionnée,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 56	Conseillers présents : 48	Représentés : 8	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 56	Pour : 56	Contre :	
Abstentions :			

Pour amplification certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

